

**OPERATION :**

REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE,  
AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE  
AINSI QUE DES ABORDS  
A MENDE

**MAITRISE D'OUVRAGE :**

**MAISON DIOCESAINE DE MENDE**

7 rue Monseigneur de Ligonès  
48 000 MENDE

**EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE :**

**ARCHITECTE:**



**HSB ARCHITECTURE**

16, Av Georges Clémenceau  
48000 MENDE  
Tél : 04 66 47 68 76  
Email : hsb@hsbarchitecture.fr

**BUREAU D'ETUDES:**



**IB2M**

Avenue Victor Hugo - ZAE du Causse d'Auge  
48000 MENDE  
Tél : 04 66 32 17 65  
Email : mende@ib2m.fr

**ECONOMISTE:**



**ECOBATIMENT**

1 Avenue Paulin Daudé  
48000 MENDE  
Tél : 04 66 45 48 09  
Email : ecobatiment@orange.fr

PHASE : D.C.E.

DATE: NOVEMBRE 2023

**CAHIER CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES (C.C.T.P.)**

**LOT 10 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - FAIENCES**

## Sommaire

<b>REVETEMENTS DE SOLS STG</b> .....	<b>4</b>
NOTA .....	4
<b>1 GENERALITES REVETEMENTS DE SOLS</b> .....	<b>4</b>
OBJET DU PRESENT C.C.T.P. ....	4
ACCES CHANTIER - ABORDS - LIVRAISONS .....	4
TRAVAIL EN SITE OCCUPÉ .....	4
CONSISTANCE DES TRAVAUX .....	5
NORMES ET REGLEMENTS .....	5
PROVENANCE - QUALITE ET PREPARATION DES MATERIAUX - MATERIELS ET MATERIAUX - ECHANTILLONS .....	5
OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR .....	5
RECEPTION DES SUPPORTS .....	5
CONTROLE ET ESSAIS .....	5
GARANTIE DES FABRICANTS .....	5
MATERIAUX .....	5
<b>CARRELAGES-FAIENCES</b> .....	<b>6</b>
<b>2 DESCRIPTION DES OUVRAGES CARRELAGES-FAIENCES</b> .....	<b>6</b>
<b>2.1 ETANCHEITES</b> .....	<b>6</b>
2.1 1 Etanchéité sous faïence .....	6
2.1 2 Étanchéité liquide sous faïence .....	6
<b>2.2 FAÏENCES MURALE</b> .....	<b>6</b>
2.2 1 Faïence 30 x 60 cm .....	6
<b>REVETEMENTS DE SOLS</b> .....	<b>7</b>
<b>3 DESCRIPTION DES OUVRAGES REVETEMENTS DE SOLS</b> .....	<b>7</b>
<b>3.1 RAGREAGES</b> .....	<b>7</b>
3.1 1 Primaire + ragréage fibré forme de pente .....	7
3.1 2 Primaire + ragréage fibré .....	7
<b>3.2 REVETEMENTS PVC</b> .....	<b>7</b>
3.2 1 Revêtement Taralay Initial Compact U3P3 .....	7
3.2 2 Revêtement PVC acoustique U3P3 .....	7
3.2 3 Plinthes PVC .....	8
<b>3.3 REVETEMENTS PVC PIECES HUMIDES</b> .....	<b>8</b>
3.3 1 Revêtement de sol étanche hybride .....	8
3.3 2 Revêtement de sol étanche .....	8
3.3 3 Siphon de sol PVC .....	9
<b>3.4 SIGNALISATION ACCESSIBILITE DES E.R.P.</b> .....	<b>9</b>
3.4 1 Clous podotactiles d'alerte .....	9
<b>3.5 REVETEMENTS TEXTILES</b> .....	<b>9</b>
3.5 1 Revêtement textile floqué en lés .....	9
<b>3.6 OUVRAGES DIVERS</b> .....	<b>9</b>
3.6 1 Baguette de seuil de douche .....	9
3.6 2 Profil type rampe avec sol existant .....	10
<b>PSE 02: Remplacement faïences par panneau mural PVC</b> .....	<b>11</b>
<b>CARRELAGES-FAIENCES</b> .....	<b>11</b>
<b>4 DESCRIPTION DES OUVRAGES CARRELAGES-FAIENCES</b> .....	<b>11</b>
<b>4.1 FAÏENCES MURALE</b> .....	<b>11</b>
4.1 1 Faïence 30 x 60 cm .....	11
<b>PSE 02: Remplacement faïences par panneau mural PVC</b> .....	<b>11</b>
<b>REVETEMENTS DE SOLS</b> .....	<b>11</b>

## Sommaire

<b>5 DESCRIPTION DES OUVRAGES REVETEMENTS DE SOLS</b> .....	<b>11</b>
<b>5.1 REVETEMENTS PVC PIECES HUMIDES</b> .....	<b>11</b>
5.1 1 Revêtement mural PVC rigide dalle .....	11
5.1 2 Revêtement mural PVC rigide panneau XL .....	11

## REVETEMENTS DE SOLS STG

### NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

**Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue des les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.**

1

## GENERALITES REVETEMENTS DE SOLS

### OBJET DU PRESENT C.C.T.P.

Le présent document concerne les travaux du LOT REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES FAIENCES pour le projet "REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE, AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE AINSI QUE DES ABORDS A MENDE" en Lozère (48).

Le présent C.C.T.P. n'est pas exhaustif et l'entreprise devra la réalisation de tous les ouvrages désigné dans les différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tout corps d'état
- les Plans d'Architecte
- et tous documents faisant partie intégrante du Marché.

### ACCES CHANTIER - ABORDS - LIVRAISONS

**Les entreprises devront prévoir dans leur offre de prix, tous les moyens nécessaires à la réalisation des travaux situés au R+2, R+3 et au R+4 du bâtiment.**

**Les entrepreneurs devront prévoir tous les équipements et matériels nécessaires pour l'évacuation et/ou l'approvisionnement des matériaux destinés à la bonne réalisation de leurs ouvrages dans les étages.**

L'accès intérieur se fera depuis la cage d'escalier centrale du bâtiment dans la zone désaffectée.

Les bruits de chantier ne devront en aucun cas dépasser les niveaux sonores fixés par la réglementation en vigueur.

**Toutes les précautions devront être prises par les entreprises afin de limiter au maximum les nuisances:**

- en cas d'émissions de poussières dans les autres locaux et dans les espaces environnants,
- en cas de livraison de matériaux sur site,
- lors du stationnement des véhicules des entreprises travaillant sur le chantier.

### TRAVAIL EN SITE OCCUPÉ

**Les entreprises devront intervenir en site occupé.**

**L'ensemble des bureaux et salles dans les étages inférieurs seront occupés.**

**Les entreprises, de par leurs interventions, devront gêner le moins possible les utilisateurs, notamment pour les accès aux bâtiments.**

**Tous les travaux devant être réalisés dans les bureaux/salles existantes déjà réaménagés, devront être planifiés à l'avance afin de prévenir les occupants de la future intervention.**

## CONSISTANCE DES TRAVAUX

La proposition de l'entreprise s'entend compris :

- la réfection de tous les travaux défectueux et ce, jusqu'à la levée des réserves des travaux de revêtements,
- la protection de ses ouvrages en cours de chantier.
- toutes coupes, droites ou courbes, apparentes ou non, entailles, nécessaires à une parfaite exécution.
- les pertes et déchets,
- tous transports, manutentions à tous les étages et dans tous les locaux.
- l'alimentation en fluides des appareils et machines,
- tous accessoires, ingrédients, colles, etc... et les éléments de fixation,
- le nettoyage des sols, l'enlèvement des gravais,
- les travaux de réparation des ouvrages détériorés avant réception.
- tous les percements et raccord nécessaires pour les différents corps d'état.
- la réception des supports avec relevés contradictoires.

## NORMES ET REGLEMENTS

Les travaux de revêtements de sols, devront être réalisés en respectant les D.T.U., les normes en vigueur, les règles et les agréments du CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT et en particulier, D.T.U. 53 revêtements de sols collés.

Dans la mesure où pour certains travaux spéciaux, les documents qui précèdent ne seraient pas applicables, les conditions particulières d'emploi des produits devront être fixées d'un commun accord par l'entrepreneur chargé des travaux de revêtements de sols et le fabricant, et faire l'objet d'une notice précise.

## PROVENANCE - QUALITE ET PREPARATION DES MATERIAUX - MATERIELS ET MATERIAUX - ECHANTILLONS

Les matériels, matériaux et fournitures diverses utilisés pour l'exécution des travaux devront être soumis au Maître d'Oeuvre pour acceptation ou observation avant emploi.

Avant l'exécution de ses travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer au Maître d'Oeuvre le lieu de provenance de ses matériaux et le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi de ces derniers.

Les différents échantillons seront soumis à l'examen du Maître d'Oeuvre.

Le choix arrêté, l'entrepreneur pourra approvisionner les matériaux nécessaires à l'exécution des ouvrages.

L'acceptation des matériaux par le Maître d'Oeuvre ne saurait en aucune manière, diminuer la responsabilité de l'entrepreneur vis-à-vis de ses obligations.

## OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR

Les couleurs seront arrêtées à la demande du Maître d'Oeuvre au moment de la présentation des échantillons.

## RECEPTION DES SUPPORTS

Avant la date prévue au calendrier d'exécution pour son intervention, l'entrepreneur doit s'assurer que les supports sont conformes aux dispositions du marché.

Il note tous les défauts constatés et les cas de non-conformité au CCTP, et avise le Maître d'Oeuvre de ses constatations, en mentionnant la nature des travaux supplémentaires nécessaires à la parfaite exécution de ses propres travaux.

Toute réclamation ou contestation concernant l'état des surfaces, des ouvrages, etc... ne sera examinée que si elle est faite avant tout commencement d'exécution des travaux décrits au présent lot.

Faute de l'avoir fait en temps utile, l'entrepreneur du présent lot sera réputé avoir accepté l'état des ouvrages sur lesquels il intervient.

## CONTROLE ET ESSAIS

Tous les essais de contrôle nécessités par les travaux ou demandés par le Maître d'Oeuvre seront effectués par un organisme agréé, à la charge de l'entreprise.

## GARANTIE DES FABRICANTS

Les fabricants devront être en mesure de prendre, sans réserve, conjointement avec l'entreprise adjudicataire, l'engagement de garantie.

L'adjudicataire devra produire une attestation du fournisseur et l'agrément du fabricant avant signature du marché

sauf dérogations particulières, seules, les fabrications ayant fait l'objet d'un agrément de la part de c.s.t.b. seront employées.

## MATERIAUX

L'entrepreneur devra **obligatoirement fournir les fiches techniques**, avec indications précises des caractéristiques, **des différents matériaux proposés dans son offre et qu'il devra ensuite mettre en œuvre pour la réalisation des travaux**.

## CARRELAGES-FAIENCES

### 2 DESCRIPTION DES OUVRAGES CARRELAGES-FAIENCES

#### 2.1 **ETANCHEITES**

##### 2.1.1 **Étanchéité sous faïence**

Application d'une sous-couche de type SPEC de Knauf Étanche ou équivalent.  
Mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant et normes en vigueur.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

R+2: sous ensemble des faïences

R+3: derrière faïences

##### 2.1.2 **Étanchéité liquide sous faïence**

Exécution d'une étanchéité liquide du type AQUADEFENSE MAPELASTIC de chez MAPEI ou similaire, mise en œuvre directement sur cloisons en plaques de plâtre y compris préparation du support..

Mise en œuvre sous faïences prévues ci-après.

Réalisation en deux couches croisées y compris bande de tissus pour imperméabilisation pour jonction sol/mur avec recouvrement sur relevé en plinthe du sol sur 5 cm.

Mise en œuvre suivant fiches techniques du fabricant.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

NOTA : Il sera indispensable de se mettre en accord avec le solier pour assurer l'étanchéité entre la faïence et le revêtement de sol étanche suivant ATEX n°2687-V2.

Localisation :

R+3: pour SDE PMR

#### 2.2 **FAÏENCES MURALE**

##### 2.2.1 **Faïence 30 x 60 cm**

Fourniture et pose de carreaux de faïence couleur, dimensions 30 x 60 cm rectifiés.

Série SAMSARA et VOYAGE de chez NOVOCERAME (6 choix de couleur) ou similaire. Finition satinée

Coulage des joints de chez PRB type HR

Compris toutes sujétions de découpes et de mise en œuvre.

Teinte aux choix du Maître d'Oeuvre avec possibilité de polychromie et de carreaux avec motifs type incisions.

Choix dans la totalité de la gamme couleur.

Compris joints silicone à la pompe contre appareils et toutes baguettes de finition en PVC teinte au choix.

Compris joint polymère en sol pour liaison avec revêtement de sol ou mise en place d'un profilé d'arrêt en partie basse de chez Schluter pour liaison avec relevé en plinthe du revêtement de sol suivant le cas.

NOTA : Il sera indispensable de se mettre en accord avec le solier pour assurer l'étanchéité entre la faïence et le revêtement de sol étanche suivant ATEX n°2687-V2.

Localisation :

R+2:

- dans wc pmr : hauteur 1.20 m sur 2 pans de mur,
- dans wc : hauteur 1.20 m sur 3 pans de mur,
- dans locaux ménage : toute hauteur derrière lavabo + retours sur une largeur de 1 m,
- dans sanitaires : toute hauteur derrière lavabo sur une largeur de 2 m.

R+3:

- dans SDE individuelles: toute hauteur sur pans de mur zone douche/wc /lavabo,
- dans SDE PMR: toute hauteur, toutes périphéries,
- dans SDE communes: toute hauteur, toutes périphéries pour zones douches / hauteur 1.20 m, toutes périphéries pour zones wc / toute hauteur sur pans de mur zone lavabo

## REVETEMENTS DE SOLS

### 3 DESCRIPTION DES OUVRAGES REVETEMENTS DE SOLS

#### 3.1 **RAGREAGES**

##### 3.1 1 **Primaire + ragréage fibré forme de pente**

Mise en oeuvre préalable d'un primaire bi composant garnissant à prise rapide type PE 630 de chez UZIN ou similaire sur plancher bois existant et conservé.

Compris tous sujétions de préparation du support existant plancher bois par ponçage, raclage, ou tout autre moyen approprié.

Réalisation d'un ragréage fibré avec forme de pente vers siphon de sol, à prise rapide type NC 495 de chez UZIN ou similaire prévision de 5 à 20 mm d'épaisseur.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

R+3: pour SDE PMR

##### 3.1 2 **Primaire + ragréage fibré**

Mise en oeuvre préalable d'un primaire bi composant garnissant à prise rapide type PE 630 de chez UZIN ou similaire sur plancher bois.

Compris tous sujétions de préparation du support type plancher bois par ponçage, raclage, ou tout autre moyen approprié.

Réalisation d'un ragréage fibré à prise rapide type NC 495 de chez UZIN ou similaire, prévision de 5 mm d'épaisseur.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

R+2: dans bloc sanitaires, oratoire, sacristie, salle polyvalente, wc pmr et locaux ménage

R+4: dans locaux techniques

R+3: ensemble des SDE individuelles, PMR et communes

#### 3.2 **REVETEMENTS PVC**

##### 3.2 1 **Revêtement Taralay Initial Compact U3P3**

Fourniture et pose de revêtement en lés doté de traitement anti écrasement , type Taralay Initial Compact 33 de chez Gerflor ou similaire.

Revêtement PVC compact multicouche, armaturé, à couche d'usure transparente non chargée, groupe T d'abrasion.

Encollage simple, joints soudés à chaud, pose sur ragréage prévu ci-avant.

Compris réalisation d'un joint périphérique type polymère sur toutes la périphérie de l'ouvrage y compris contre sanitaires suivant le cas.

Classement U3P3E2/3C2.

Valeur d'isolation phonique:6dB

Poinçonnement : 0.03 mm

Épaisseur totale: 2.00 mm

Couche d'usure: 0.63 mm

Traitement de surface Protecisol.

Compris couvre joint de dilatation aluminium.

Choix des coloris dans l'ensemble de la gamme au choix de l'architecte, possibilité de plusieurs couleurs.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre selon prescriptions du fabricant.

Localisation :

R+2: dans bloc sanitaires, wc pmr et locaux ménage

R+3: ensemble des SDE individuelles, PMR et communes

##### 3.2 2 **Revêtement PVC acoustique U3P3**

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique compact, 19 dB en lés de 2 m, classé U3 P3 E2/3 C2 type Sarlon trafic 19dB 43 de chez FORBO ou similaire, pour pose collée (suivant prescriptions du fabricant) sur ragréage prévu ci-avant.

Coloris au choix dans la totalité de gamme.

Compris traitement des joints soudés à chaud.

Réaction au feu: Bfl-s1

Efficacité acoustique bruits de choc = 19 dB

...Suite de "3.2 2 Revêtement PVC acoustique U3P3..."

Épaisseur totale = 3.25 mm  
Poinçonnement rémanent moyen = 0,08 mm (suivant norme NF EN ISO 24343-1).  
Couche d'usure = 0.63 mm  
Groupe T d'abrasion.

Traitement de surface avec double réticulation (laser + UV) XtremPUR™, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension de 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant<sup>(1)</sup>).

Compris toutes sujétions de pose et de mise en œuvre.

Localisation :

R+2: salle polyvalente

### 3.2 3 Plinthes PVC

Fourniture et pose de plinthes PVC hauteur 8 cm teinte assorties aux sols, posées collées et vissées.  
Choix dans la totalité de la gamme couleur du fabricant.  
Y compris joints et toutes sujétions de pose.

Localisation :

R+2: dans bloc sanitaires, wc pmr et locaux ménage sur pans de murs sans faïence

R+2: dans SDE individuelles / PMr et communes sur pans de murs sans faïence

## 3.3 **REVETEMENTS PVC PIECES HUMIDES**

### 3.3 1 Revêtement de sol étanche hybride

Fourniture et mise en œuvre sol collé type Taralay Sécurité SD de chez Gerflor ou équivalent teinte au choix de l'architecte dans la totalité de la gamme  
Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2.  
Réaction au feu conforme à la norme BFL S1  
Glissance : R10  
Revêtement de sol, traité fongistatique et bactériostatique, antidérapant, soudable à chaud.  
Compris étanchéité en rives par remontée en plinthe sur forme d'appui sur 15 cm, compris cordons d'angles, pièces d'angles et toutes sujétions de finition.  
Traitement Sparclean

Attention compte tenu de la garantie décennale du procédé mis en œuvre, les points suivants devront être respectés :

- Travaux réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.
- Déclaration à adresser au fabricant en R + AR à l'ouverture du chantier.
- Déclaration à assurance avec souscription d'un avenant "technique non courante".

NOTA : Il sera indispensable de se mettre en accord avec le carreleur pour assurer l'étanchéité entre la faïence et le revêtement de sol étanche suivant ATEx n°2687-V2.

Localisation :

R+3: pour SDE PMR

### 3.3 2 Revêtement de sol étanche

Fourniture et mise en œuvre sol collé type Taralay Sécurité de chez Gerflor ou équivalent teinte au choix de l'architecte dans la totalité de la gamme  
Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2.  
Réaction au feu conforme à la norme BFL S1  
Glissance : R10  
Revêtement de sol, traité fongistatique et bactériostatique, antidérapant, soudable à chaud.  
Étanchéité en rives par remontée en plinthe sur forme d'appui sur 20 cm, compris cordons d'angles, pièces d'angles et toutes sujétions de finition.  
Traitement Sparclean

Dans la mesure où les caractéristiques techniques et les garanties fabricant sont respectées l'entreprise peut proposer la marque et le type de revêtement de son choix (à préciser dans le quantitatif).

Attention compte tenu de la garantie décennale du procédé mis en œuvre, les points suivants devront être respectés :

- Travaux réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.
- Déclaration à adresser au fabricant en R + AR à l'ouverture du chantier.
- Déclaration à assurance avec souscription d'un avenant "technique non courante".



...Suite de "3.3 2 Revêtement de sol étanche..."

Localisation :

R+4: dans locaux techniques

### 3.3 3 **Siphon de sol PVC**

Fourniture et pose de siphon de sol en PVC de type GERFLOR, ou équivalent.  
Siphon évacuation ø 50 mm adapté pour pose avec sol souple sur support bois.  
Compris grille PVC.  
Compris bridage du revêtement de sol et tampon de renfort y compris tous renforts bois pour support.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant ATEX en vigueur pour sol hybride.  
Nota: les carottages et raccordements sont à la charge du plombier

Localisation :

R+4: dans locaux techniques

R+3: pour SDE PMR

## 3.4 **SIGNALISATION ACCESSIBILITE DES E.R.P.**

### 3.4 1 **Clous podotactiles d'alerte**

Fourniture et mise en œuvre de clous podotactiles d'alerte de chez Gerflor, ou équivalent, sur la largeur de l'escalier sur support bois ou pierres.  
Coloris au choix du maître d'œuvre (contrasté avec le sol).  
Clous podotactiles PU pré-adhésivés.  
Mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant et suivant la norme en vigueur.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre.  
Dimensions environ 1.40 x 0.40 m.

Localisation :

Pour escalier entre le R+1 et le R+2

R+3: au départ des 2 escaliers

## 3.5 **REVETEMENTS TEXTILES**

### 3.5 1 **Revêtement textile floqué en lés**

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lés type FLOTEX Colour lés/ lés S, posé sur ragréage prévu ci-avant.  
Classement U3 P3 E2 C  
Efficacité acoustique de = 21 dB.  
Résistance au glissement = R 13  
Résistance au feu = Bfl - s1  
Composition: velours ras et dense type fibres de polyamide 6.6/m<sup>2</sup>, armatures fibre de verre, sous-couche PVC.  
Compris traitement antimicrobien Sanitized®, fongistatiques et bactériostatiques.  
Le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents.  
Garantie de 10 ans.  
Pose à la colle y compris enduit de lissage et primaire.  
Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant  
Teinte au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

R+2: dans oratoire + placard, sacristie

## 3.6 **OUVRAGES DIVERS**

### 3.6 1 **Baguette de seuil de douche**

Fourniture et pose de baguette type profil seuil de douche de chez GERFLOR ou similaire.  
Largeur environ 90 mm, hauteur environ 8 mm.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de raccordement avec sols.

Localisation :

R+2: au droit des portes pour accès sanitaires, wc pmr et local ménage dans zone salle ommune

R+3: au droit des portes des SDE individuelles, des zones douches dans SDE communes, des SDE communes et SDE PMR

### 3.6 2 Profil type rampe avec sol existant

Mise en place d'un profil de type rampe en aluminium de chez Gerflor ou équivalent, pour liaisonnement avec sol existant conservé type carrelage/plancher bois et sol souple PVC ou sol textile.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

R+2: au droit des portes oratoire, sacristie et salle polyvalente

## CARRELAGES-FAIENCES

### 4 DESCRIPTION DES OUVRAGES CARRELAGES-FAIENCES

#### 4.1 FAIENCES MURALE

##### 4.1.1 Faïence 30 x 60 cm

Fourniture et pose de carreaux de faïence couleur, dimensions 30 x 60 cm rectifiés.  
Série SAMSARA et VOYAGE de chez NOVOCERAME (6 choix de couleur) ou similaire. Finition satinée  
Coulage des joints de chez PRB type HR  
Compris toutes sujétions de découpes et de mise en œuvre.  
Teinte aux choix du Maître d'Oeuvre avec possibilité de polychromie et de carreaux avec motifs type incisions.  
Choix dans la totalité de la gamme couleur.  
Compris joints silicone à la pompe contre appareils et toutes baguettes de finition en PVC teinte au choix.  
Compris joint polymère en sol pour liaison avec revêtement de sol ou mise en place d'un profilé d'arrêt en partie basse de chez Schluter pour liaison avec relevé en plinthe du revêtement de sol suivant le cas.  
NOTA : Il sera indispensable de se mettre en accord avec le solier pour assurer l'étanchéité entre la faïence et le revêtement de sol étanche suivant ATEX n°2687-V2.

Localisation :

R+3:

- dans SDE individuelles: toute hauteur sur pans de mur zone douche/wc /lavabo,
- dans SDE PMR: toute hauteur, toutes périphéries,
- dans SDE communes: toute hauteur, toutes périphéries pour zones douches / hauteur 1.20 m, toutes périphéries pour zones wc / toute hauteur sur pans de mur zone lavabo

## REVETEMENTS DE SOLS

### 5 DESCRIPTION DES OUVRAGES REVETEMENTS DE SOLS

#### 5.1 REVETEMENTS PVC PIECES HUMIDES

##### 5.1.1 Revêtement mural PVC rigide dalle

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement mural PVC rigide hétérogène, type MURAL de chez Gerflor ou équivalent, dalle en 65 x 40 cm environ.  
Réaction au feu conforme à la norme Ds3-d0.  
Épaisseur du produit : 5 mm  
Compris tous profilés en pied, pour arrêt, pour liaison en angles, ...  
Assemblage par rainures / languettes des panneaux entre eux y compris façon de joint polymère dans les zones de lavabos, au droit des fixations, traverses murales, ...  
Compris joint silicone au droit des fixations, traverses murales, huisseries se trouvent hors zone lavabos.  
Compris toutes découpes des panneaux.  
Pose collée contre parois.

Teinte au choix du Maître d'Ouvrage, choix complet dans la gamme du fabricant.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant les prescription de fabricant.

Localisation :

R+3:

- dans SDE individuelles: toute hauteur sur pans de mur zone wc /lavabo,
- dans SDE PMR: toute hauteur, toutes périphéries sur pans de mur zone wc /lavabo,
- dans SDE communes: toute hauteur sur pans de mur zone lavabo

##### 5.1.2 Revêtement mural PVC rigide panneau XL

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement mural PVC rigide hétérogène, type MURAL de chez Gerflor ou équivalent, panneau XL en largeur 90 cm.  
Réaction au feu conforme à la norme Ds3-d0.  
Épaisseur du produit : 5 mm  
Compris tous profilés en pied, pour arrêt, pour liaison en angles, ...  
Assemblage par rainures / languettes des panneaux entre eux y compris façon de joint polymère dans les zones de douche, au droit des fixations, traverses murales, ...  
Compris joint silicone au droit des fixations, traverses murales, huisseries se trouvent hors zone douche.  
Compris toutes découpes des panneaux.  
Pose collée contre parois.

**PSE 02: Remplacement faïences par panneau mural PVC**

...Suite de "5.1 2 Revêtement mural PVC rigide panneau XL..."

Teinte au choix du Maître d'Ouvrage, choix complet dans la gamme du fabricant.  
Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant les prescription de fabricant.

Localisation :

R+3:

- dans SDE individuelles: toute hauteur sur pans de mur zone douche
- dans SDE PMR: toute hauteur, toutes périphéries sur pans de mur zone douche,
- dans SDE communes: toute hauteur, toutes périphéries pour zones douches